



## Guide du candidat à l'examen de traduction du CTTIC

### 1. Examen

(Durée : 3 heures)

L'examen s'adresse aux traductrices et traducteurs expérimentés qui souhaitent voir leurs compétences reconnues par leurs pairs. Il ne vise donc pas à déceler de simples dispositions naturelles, mais bien à constater les compétences professionnelles des candidats. Ceux-ci sont jugés capables d'exercer la profession de manière autonome si leurs textes constituent des traductions fidèles et idiomatiques ne nécessitant pas de révision, ou sinon très peu. Les candidats sont autorisés à consulter des ouvrages de référence papier, mais ils ne peuvent pas en faire l'échange avec les autres candidats.

**Sauf pour un ordinateur portable pour l'examen informatisé ou un ordinateur portable ou de bureau pour l'examen en ligne, il est STRICTEMENT INTERDIT d'utiliser tout appareil électronique pendant l'examen. (Le terme « appareil électronique » désigne, entre autres, un dictionnaire électronique, un téléphone cellulaire, une tablette électronique, une montre et tout autre appareil portable.) Le candidat qui fait usage d'un appareil électronique interdit sera disqualifié; son examen ne sera pas corrigé et ses frais d'inscription ne lui seront pas remboursés.**

Option 1. Examen écrit à la main : un stylo et du papier

Option 2. Examen informatisé : examen avec un ordinateur portable doté du logiciel MS Word ou de tout autre logiciel de traitement de texte permettant la lecture de fichiers Word. Les candidats sauvegardent leurs traductions sur une clé USB fournie à cette fin. L'accès à Internet et l'usage de tout autre logiciel sont STRICTEMENT INTERDITS.

Option 3. Examen en ligne : lire attentivement le guide dans le lien suivant.

<https://docs.google.com/document/d/1ZUSqV2PnpKckvQBgINpPkeQyiI8hC1NwkbxU6jaO-Y/edit?usp=sharing>

### 2. Textes d'examen

(175-210 mots)

- UN texte obligatoire (de nature générale)
- DEUX textes optionnels : choisir un SEUL texte. Le premier texte optionnel porte sur des domaines technique, scientifique ou médical, tandis que le deuxième texte optionnel est de nature administrative ou technique, ou touche au domaine des sciences sociales.

Aucun des trois textes n'exige de connaissances terminologiques spécialisées.

Pour situer le texte, sa source peut être indiquée en termes généraux au bas de la page (p. ex., magazine d'intérêt général ou journal spécialisé). Ces renseignements servent uniquement à informer le candidat et ne doivent pas être traduits.

Les copies d'examen ne sont PAS retournées aux candidats. L'examen du CTTIC n'est pas un outil de perfectionnement; il ne vise qu'à évaluer les connaissances et les compétences des candidats. Il est interdit de faire des copies des textes de départ et des traductions.

### 3. Style et usage

Les examens d'une langue de départ quelconque en anglais ou en français sont corrigés en se fondant sur les ouvrages de référence *Writing Tips Plus* et *Clés de la rédaction*.

Ces ouvrages sont affichés en ligne :

<https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/en/writing-tips-plus/index-eng>  
<https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/index-fra>

Les candidats dont la langue d'arrivée est utilisée dans plus d'un pays doivent viser à produire des traductions qui conviennent à un public international et garder à l'esprit que les correcteurs peuvent réagir différemment aux variantes régionales. Un candidat qui choisit d'utiliser une variante régionale donnée de la langue d'arrivée (p. ex., l'espagnol du Mexique) doit le faire de manière uniforme.

### 4. Correcteurs

Des correcteurs sont recrutés pour chaque combinaison de langues (français-anglais, anglais-français, anglais-espagnol, espagnol-anglais, etc.), dans différentes provinces, si les circonstances le permettent. Les correcteurs sont pour la plupart des traducteurs agréés chevronnés habitués à traduire, à réviser et à évaluer des travaux de traduction.

Deux personnes qui travaillent séparément corrigent chaque copie selon les instructions et le barème adoptés par la Commission des examens d'agrément du CTTIC. **Chaque texte est évalué sur une échelle de 100. La moyenne des deux notes détermine la note finale du candidat. La note de passage est une moyenne de 70 % pour les deux textes.** En cas de divergence, les correcteurs demandent au coordonnateur de la correction de trancher. Toutes les copies sont automatiquement réexaminées si la note accordée se rapproche de la note de passage.

### 5. Correction

Les **fautes** figurent dans deux grandes catégories :

**Traduction** (compréhension) : le candidat n'a pas rendu le sens du texte de départ.

**Langue** (expression) : le candidat n'a pas respecté les règles de grammaire ou d'usage de la langue d'arrivée.

### 6. Échec

Les candidats qui échouent à l'examen sont informés de leur note et reçoivent une fiche de correction (caractérisant les erreurs en tant que fautes majeures, fautes mineures, fautes de langue et de traduction). Les copies d'examen ne sont pas remises aux candidats. La correction est anonyme, et il ne peut y avoir de communication entre candidats et correcteurs pour discuter des fautes relevées dans les copies d'examen.

## 7. Appel

Les candidats qui échouent à l'examen peuvent en appeler de la décision des correcteurs. À cette fin, ils doivent s'adresser à leur association et payer les frais d'appel établis. Un candidat peut faire appel en présentant une lettre énumérant les points à l'égard desquels il est en désaccord avec les résultats ou simplement en demandant que son examen soit corrigé par un troisième correcteur. Si le candidat présente une lettre énumérant ses points de désaccord, le troisième correcteur voit cette lettre ainsi que les copies corrigées et les fiches de correction originales. Si le candidat demande simplement que son examen soit recorrecté sans présenter ses points de désaccord, le troisième correcteur corrige l'examen sans voir les corrections originales de la copie faisant l'objet de l'appel.

La décision rendue en appel est définitive.

Les frais d'appel ne sont remboursés que si la décision est favorable au candidat. Les statistiques indiquent que très peu de candidats ont gain de cause en appel. Donc, en général, le recours à cette procédure ne se justifie que dans les cas où la note se rapproche de la note de passage de 70 %.

## 8. Quelques conseils

### À FAIRE

- Préparez-vous en vous exerçant à traduire dans les conditions de l'examen. Respectez le temps imparti et ne perdez pas de temps à faire un brouillon. Si vous travaillez dans un domaine spécialisé, choisissez plutôt des textes généraux. Si vous êtes réviseur ou directeur de services linguistiques, attention : vous pourriez avoir perdu la main.
- Le jour de l'examen, soyez reposé et détendu.
- Lisez bien le texte de départ pour l'assimiler et en repérer les difficultés.
- Si vous faites l'examen par écrit, écrivez bien lisiblement, en vous servant du stylo fourni. (Sachez que les correcteurs doivent évaluer de nombreux textes numérisés et qu'ils n'ont pas accès à votre brouillon ou à vos notes.)
- N'omettez rien. Le titre est souvent oublié; parfois il manque une phrase et même un paragraphe entier. Traduisez tout et jusqu'au bout.
- N'ajoutez rien. Les ajouts au texte de départ sont pénalisés.
- Relisez-vous attentivement. Il est recommandé de réserver un bon quart d'heure pour une dernière vérification de la traduction.
- N'oubliez pas que l'examen comporte trois textes : un texte obligatoire et deux textes optionnels. Ne manquez pas de traduire le texte obligatoire et choisissez celui des deux textes optionnels qui vous semble le plus facile.

# À ÉVITER

- Utilisez bien votre temps.
- NE PASSEZ PAS trop de temps à consulter vos ouvrages de référence.
- NE PROPOSEZ PAS de solution de rechange entre crochets ou entre parenthèses. Rayez bien ce dont les correcteurs ne doivent pas tenir compte (dans l'examen sur papier). **Traduisez les textes comme s'il s'agissait de textes demandés par un client.**
- ÉVITEZ les adaptations abusives. En cherchant à montrer votre habilité à vous détacher du texte de départ, vous risquez de modifier le ton ou le message au point qu'il n'est plus possible de considérer la traduction comme fidèle.
- NE PARTEZ PAS avant la fin du temps imparti. S'il est vrai que la première idée est souvent la meilleure, il n'en demeure pas moins que les minutes qui vous restent peuvent être consacrées à bon escient aux ultimes relectures et vérifications.
- N'ESSAYEZ PAS de traduire plus de deux textes. Vous n'aurez pas le temps de bien les traduire tous, et vous n'obtiendrez pas de points supplémentaires pour le troisième texte.

## 9. Conditions de l'examen

L'examen d'agrément uniformisé en traduction du CTTIC est équitable et sérieux pour les raisons suivantes :

- conditions identiques pour tous les candidats;
- anonymat pour les candidats;
- équité de la correction, tous les examens étant évalués de manière consciencieuse et uniforme selon le barème adopté par la Commission des examens d'agrément du CTTIC;
- double correction, triple en cas d'appel.

## 10. Renonciation

Avant la tenue de l'examen, les candidats doivent signer un formulaire de renonciation qui précise que tous les documents d'examen (textes de départ et d'arrivée) deviennent la propriété du CTTIC et ne leur seront remis en aucun cas par la suite.